

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 20 MAI 2019
(Adopté par le comité directeur du 5 juin 2019)**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Yves RAS, Hassan ALAOUI, Pierrick LE BALC'H, Eric BALLE, Philippe DAUCHEL, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, Véronique LAMBERTZ, Anne CHARRIERAS, Rodolphe JULES (CD14), François DESHAYES (CD27), Frédérique YON (50),

Excusés : Gaele RAMARQUES, Maryse UMHAUER, Cyril THOMASSIN, Nicolas PISSOT, Patrick LAMOTHE, Florian BARBEAU(CD76), Danielle FRENEHARD (CD61),

Absent : David FROMENTIN,

Assistent : Arnaud BESSAT, Stéphane PERSAC, Po Chua YANG, Nicole MALHADAS, Mathieu FOUCHER, Rony THIMALON

+++++

Début de séance : 20h00

1-Mot de la Présidente :

François DESHAYES – représentant titulaire de la ligue – ne pourra assister à l'AG Fédérale de Belfort le week-end prochain en raison d'un cas de force majeure.

Les suppléants étant également indisponibles, il sera demandé à la FFVolley si le nombre de voix pourra être reporté sur celui des deux autres titulaires (Eric et Hassan) et si les frais d'hébergement et de restauration pourront être remboursés.

2-Assemblée Générale Fédérale :

Point sur les consignes de vote :

-Le Budget de la FFVolley présente un déficit de 815 000 €. La politique Fédérale est ambitieuse, mais dangereuse.

Objectif : ne pas ajouter de l'instabilité ; avoir des garanties pour l'avenir, notamment sur la maîtrise de l'événementiel

Mise au vote du rapport moral et du bilan financier : 1 pour et 1 abstention

Mise au vote de la tarification : 2 abstentions

*La ligue souhaite se positionner sur l'organisation des Volleyades M17 pour 2020 et 2021 et sur l'organisation de l'AG Fédérale 2021. Un courrier sera adressé au président de la FFVolley.

3-CNDS :

*Dans le cadre de la mise en place des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) pour la campagne CNDS 2019 (part territoriale), géré désormais par l'Agence Nationale du Sport, il est nécessaire d'identifier un référent PSF (Yves RAS) qui pourra répondre aux questions sur les critères, la logique de soutien des actions en lien direct avec le plan fédéral et une personne ressource (Nicole Malhadas) qui explique les démarches administratives.

Le code d'accès à la plate forme « Le Compte Asso » qui sera utilisé pour déposer les dossiers de demande de subvention devrait être diffusé d'ici la fin de semaine

*L'enveloppe attribuée la saison dernière devrait être reconduite cette année avec répartition territoriale.

*Objectif : l'augmentation du nombre de licenciés.

*Organisation :

La Commission fédérale instruit les dossiers et propose à l'Agence Nationale du Sport (ANS) l'attribution des crédits pour les Ligues régionales.

La commission fédérale + le Président de la Ligue concernée instruisent les dossiers pour les Comités départementaux de la ligue.

La commission fédérale + le Président de la Ligue + le Président du Comité départemental instruisent les dossiers les clubs du département.

Pour la Normandie la réunion d'attribution se tiendra le 4 juillet

*Composition du groupe de travail pour la ligue de Normandie :

-référent ligue Yves RAS et Nathalie VALLOGNES ;

-référent CD 27 François DESHAYES, CD14 : Rodolphe JULES ; Référent CD76 : Pierrick LE BALC'H.

Les référents CD50 et 61 seront définis ultérieurement.

4- Assemblée Générale ligue :

Budget provisoire 2018/2019 :

-présentation du budget provisoire au 15 mai et d'une projection au 30 Juin.

-mauvaise surprise sur les Volleyades. (Frais plus important que prévus), malgré l'énorme travail de Gaëlle pour en limiter les coûts.

Prévisionnel 2019/2020 :

-provision maxi volleyades 30 000 € si l'organisation est confiée à la Normandie et réintégration d'un ADD61.

Nouvelle tarification :

-la proposition V2 est privilégiée. Toutefois, il avait été évoqué lors du séminaire, une baisse progressive du tarif des licences jeunes M13 à M9 ainsi que pour les licences compet'lib.

Par conséquent, le tableau est modifié de la façon suivante : M13 à M11 = 7€ - Compet'lib = 10 €

-La notification de l'attribution des subventions de la région pour 2019 fait état de : 23 000 € de fonctionnement (soit 2 000 € de moins que l'an passé) et 4 370 € d'investissement.

-Un achat groupé de matériel pourrait être mis en place à la rentrée, pour les clubs, les comités départementaux et la Ligue, mais avec chèque à l'appui. La ligue n'a pas les moyens de faire l'avance financière.

Assemblée générale financière :

L'affectation du résultat n'a pas été validée lors de la dernière AG financière.

Après-discussion avec l'expert-comptable, il avait été décidé de le mettre en "compte d'attente" et de représenter le vote de cette affectation à l'AG de juin 2019. Ce sera l'un des 1ers points de notre AG.

Afin d'éviter de se retrouver dans la situation actuelle avec des comptes validés partiellement ou pas par l'AG : 3 options sont possibles :

- maintien des statuts et donc AG physique financière à l'automne,
- modification des statuts pour permettre un vote électronique
- modification des dates de l'exercice (année civile)

Parmi les 3 propositions, l'AG financière physique est retenue.

5-ADD & ADR :

ADR : quels sont les besoins et qui est prêt à payer ?

ADD : permet un maillage du territoire sur les 5 CD et une utilisation de proximité.

- Mutualisation entre clubs et CD, et motivant si participation de la ligue également.
- Points forts du poste : développement, entraînement, animation
- Qualités requises : autonomie, travail en équipe, planification rigoureuse du travail.

6-Mise au vote des PV :

PV CD du 18/03 ; PV CSRJ du 25/02 ; PV CSR du 09/04 ; PV CRA n°2 :

Mise au vote : 1 abstention

**En raison de l'heure tardive, tous les points de l'ODJ ne pourront être étudiés. Un nouveau comité directeur est programmé le 5 juin prochain à 18h30.*

7 - DIVERS :

-Demande d'accompagnement financier du collège LEBRUN de Coutances pour la qualification au championnat de France Excellence UNSS.

Décision CD : oui sur le principe, financement à calculer en fonction du prorata de la participation UNSS.

-Formation DNE1 – M4 « fondamentaux 2 de la préparation physique » à Sablé sur Sarthe les 24 au 26 juin 2019 : La ligue prend en charge les frais de formation et de déplacements de Mathieu FOUCHER et Ewen LECOMTE

-Factures SPORT 2000 : Un courrier sera adressé aux fournisseurs afin de les informer que toute commande non validée par la présidente, le trésorier ou la secrétaire générale de la ligue ne sera plus payée.

Fin de séance : 23h45

Nathalie VALLOGNES
Présidente de la Ligue de Normandie

Ligue de Normandie de Volley-Ball
Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18
Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02
Email: volleyballnormand@gmail.com Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>